



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aveyron

Division des personnels et des moyens du 1^{er} degré

DIPEM 2

Affaire suivie par :

Frédéric GALVE

Stéphanie FONVIEILLE

Tél : 05 67 76 53 69

05 67 76 53 72

Mél : ia12-dipem1d-2@ac-toulouse.fr

279 Rue Pierre Carrère

12000 RODEZ

Rodez, le 8 novembre 2022

L'inspectrice d'académie, directrice académique
des services de l'Education nationale de l'Aveyron

à

Mesdames les enseignantes et messieurs les
enseignants spécialisés du premier degré public

s/c de mesdames les inspectrices
de l'Education nationale

Objet : Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants spécialisés du premier degré – rentrée d'août 2023

Référence : Note de service MENH2225460N du 6 octobre 2022 parue au Bulletin officiel n° 41 du 3 novembre 2022

La présente note s'adresse aux seuls enseignantes et enseignants spécialisés titulaires du CAEI / CAPSAIS / CAPA-SH / CAPPEI.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la note de service du 14 octobre 2022, parue au BO cité en référence, et relative aux modalités de dépôt et de traitement des candidatures des enseignants spécialisés du premier degré à une mise à disposition de la Polynésie française pour la rentrée scolaire d'août 2023.

Le dossier de candidature est téléchargeable à l'adresse suivante :
www.education.gouv.fr/SIAT

Le dossier complet, signé par l'agent, devra être transmis **au plus tard le 18 novembre 2022** au supérieur hiérarchique direct (IEN de circonscription) qui le transmettra, avec avis motivé, à la DIPEM impérativement pour **le 24 novembre 2022 au plus tard**.

Après avis de madame l'inspectrice d'académie, le dossier sera retourné à l'agent accompagné de la fiche de synthèse, lequel devra ensuite le déposer, **uniquement par voie dématérialisée**, sur l'application MAD accessible à l'adresse suivante :

<http://mad.ac-polynesie.pf>

L'application sera disponible **du 15 novembre 2022 au 2 décembre 2022 à minuit, heure de Paris**.

Je vous remercie de vous conformer à ces instructions.

Claudine LAJUS

PJ:

Annexe 1: Demande de poste en Polynésie française pour les instituteurs et les professeurs des écoles spécialisés - Rentrée 2023 (adaptation et intégration)

Annexe 2: Nomenclatures des postes